

**Mohammed HACHEMAOUI**

Docteur en Science Politique

De l'Institut d'Etudes Politiques de Paris

Intitulé de la thèse : « **Clientélisme et corruption dans le système politique algérien (1999/2004)** »

La soutenance a eu lieu le 17 décembre 2004 à l'IEP de Paris

**Composition du jury :**

Pr. Jean Leca : président du jury

Pr. Gilles Kepel : directeur de thèse

Pr. Yves Mény : rapporteur

Pr. Omar Carlier : rapporteur

Pr. Giacomo Luciani

**Résumé**

Cette thèse a pour objet de recherche, le régime politique algérien sous le premier mandat du Président Abdelaziz Bouteflika (1999/2004). Elle entend démontrer ce qui suit :

- **Le régime de Bouteflika I relève d'un système de clientèles et de patronage structuré du sommet de l'Etat au ras du social sur des relations dyadiques entre patrons et clients.**
- Comme échange social de faveurs contre soutien, la formule clientélaire algérienne est le *seul jeu* offert par le système politique pour compenser le maintien de l'« état d'urgence » -en vigueur depuis le coup d'état de janvier 1992-, à l'ombre duquel il opère sa répression des libertés politiques, syndicales et associatives. Un jeu qui n'a pas pour enjeu la sanction électorale et la rotation au pouvoir mais la participation d'un nombre suffisant de groupes sociaux, la cooptation des élites -et partant la consolidation du système politique. **La formule clientélaire algérienne agit tel un compromis social et politique –en cours d'institutionnalisation- entre le système politique et la « société » : une compensation matérielle et symbolique au refus de la démocratisation.**

- La *résilience* du système politique algérien ne tient pas exclusivement, ni même seulement, au verrouillage autoritaire, mais aussi à l'efficace sociale et politique de ses multiples intermédiations clientélares avec agents et segments de la société. **En ce qu'il est un mode d'allocation des ressources et de régulation de la rareté, le clientélisme permet l'intégration de groupes sociaux dans le système politique par les offres électorales, la cooptation clientélaire, l'allocation des bénéfices, etc.**
- La corruption n'est ni circonstancielle ni accidentelle, mais le produit de la fabrique du système politique clientélaire. Dans ce système politique, clientélisme et corruption tissent des cercles vicieux. **En consacrant la politique clientélaire au détriment de la politique publique, l'impunité en lieu et place de l'*accountability*, la subvention plutôt que la taxation, la dissémination de la corruption à la place de la négociation d'un pacte politique, le système algérien s'est assuré des ressources inestimables de résilience.**
- **Le jeu électoral donne à voir ce système à l'œuvre. La sociologie compréhensive des élections (législatives de 2002, présidentielle de 2004) saisies dans plusieurs espaces d'énonciation du lien social (fractionnel, communautaire et ksourien) de la configuration sociale algérienne, nous a permis de démontrer l'efficace des solidarités primordiales, la prévalence des rapports de clientèle, l'inanité de la « classe politique » et la dissémination de la corruption électorale.**
- Fort de l'accroissement –considérable depuis 2000- des revenus d'exportations des hydrocarbures, le président Bouteflika va tôt renouer avec la formule éprouvée de l'Etat rentier distributeur. En consacrant plus de 9 milliards de dollars (en quatre ans) à la « relance économique », son « programme » a permis d'importantes réalisations (logements sociaux, hôpitaux, écoles, universités, infrastructures administratives, crédits, prêts bancaires, subventions, augmentation du SMIG, primes, etc.). **Intervenues après quinze années de crise fiscale, ces prestations sociales ont contribué à élargir les bases sociales du régime, et à hisser Bouteflika en *Rais* –figure du Patron *primus inter pares* dans le système politique algérien depuis l'indépendance.** Son plébiscite, le 8 avril 2004, il le doit cependant tout autant, sinon plus encore, à son jeu politique. Dès son ascension à la Présidence de la République en avril 1999, il dépossède avec succès le Chef du Gouvernement de ses prérogatives, et entreprend dans un deuxième temps son contrôle sur l'ensemble de l'Administration. **Pour asseoir son *leadership*, il prend très tôt le contrôle sur deux institutions stratégiques entre toutes : SONATRACH et le ministère de l'Intérieur. La**

**première pourvoit 96% des recettes d'exportation de l'Etat rentier et 60% de son budget ; la seconde contrôle les 48 départements du territoire national (la *machine préfectorale*) et deux appareils de coercitions, la Gendarmerie nationale et la D.G.S.N (Police).** Face à un régime affaibli par le « procès de la sale guerre » et le dossier des « 20 000 disparus », le jeu diplomatique de Bouteflika accompli le reste : neutraliser le chef d'état-major, Mohamed Lamari, quasi publiquement opposé à sa réélection, et faire basculer le rapport de forces interne au sein de l'Armée en sa faveur.

- Qualifiée de « conforme aux standards européens » par les observateurs de l'OSCE, l'élection présidentielle du 8 avril 2004 a été en somme une parfaite illustration de l'efficace de la formule clientélaire algérienne !
- Si l'ancien patron de la diplomatie algérienne (1963-1978) est parvenu, au terme d'un quinquennat, à refermer la parenthèse militariste du système –ouverte en 1992-, il n'a pas réformer ses structures clientélares et corruptives pour autant. Le silence assourdissant de la « classe politique » et de la « société civile » réunies sur l'« affaire Khalifa » (2003) qui a –officiellement- causé au Trésor public un préjudice financier de 7 milliards de dollars est un par soi-seul un révélateur de la solidité des liens entre clientélisme et corruption.